

BIEN VIVRE A MANSES

Bulletin municipal



OÙ EN SONT LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE ? - P2

- **GRATUITERIE**
- **ARRIVEES ET DEPARTS**
- **TAXE ENLEVEMENT
ORDURES MENAGERES**
- **EVEIL MUSICAL - P3**

CCPM : BUDGET PARTICIPATIF ET PROJET DE TERRITOIRE - P4

- **LE SITE INTERNET**
- **ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS**
- **PROPRIETAIRE DE BOIS - P5**

- **PASSAGE À L'EXTENSION
DES CONSIGNES DE TRI**
- **QUI ARRIVE ET QUI
DÉMÉNAGE ?**
- **LES CHATS**
- **BOITE A IDEES - P6**

PREAMBULE

Je reprends la plume avec beaucoup de plaisir pour vous faire partager les dernières nouvelles du conseil municipal et du village.

Même si nous ne sommes plus assujettis à un confinement strict, la crise sanitaire impacte encore beaucoup notre quotidien : de nombreuses manifestations ont été annulées voire réduites, les gens sortent moins, se replient sur eux-mêmes, ont du mal à se projeter dans l'avenir. Beaucoup d'associations sont en crise, manquent de bénévoles, renoncent à programmer des animations. Ce sont autant de liens sociaux et de convivialité qui disparaissent au fil du temps !

Savoir garder ou retrouver ces liens, tout en gardant les gestes barrière que nous recommandent sans arrêt les médias, l'équilibre n'est pas facile : faire la bise ou pas, serrer la main ou toucher le coude, garder son masque... Savant dosage entre un minimum de contact social qui nous est indispensable, et une prudence nécessaire car la 5ème vague de la pandémie provoque une multiplication alarmante des cas de Covid...

Il faut apprendre à vivre avec cette pandémie qui ne disparaîtra pas d'un coup de baguette magique, la 5ème vague atteint l'Europe, et la France de plein fouet, et il y aura certainement d'autres variants, d'autres vagues... **Il est essentiel de se faire vacciner y compris le rappel préconisé au bout du 6ème mois pour se protéger soi et pour protéger les autres. Les chiffres sont incontestables : les personnes vaccinées même si elles attrapent le covid et peuvent le transmettre ne développent pas de formes graves de la maladie...**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal "nouvelle formule" avec une nouvelle mise en page qui j'espère en rendra la lecture plus agréable. Merci à Nadège pour ce nouveau look du bulletin !

Simone Verdier, Maire

Où en sont les travaux sur la commune ?

Les travaux de voirie :

La grosse intervention sur la rue de Portes afin d'étanchéifier ce court passage, et de capter les eaux de pluie n'a pas encore eu lieu. Nous attendons le feu vert des riverains.

Les travaux sur chemins ruraux : le gué au-dessus de Bordeneuve a été terminé, reste le chemin du Casal qui monte à Empujal qui doit être réalisé incessamment par l'entreprise Maisonnave. Nous sommes toujours dans l'attente de la remise en état du chemin de la Révolte par le forestier Garrelon qui a quand même nivelé un minimum ce chemin.

La restauration de l'église :

Après bien des retards...après le Covid, après la découverte de décors peints en haut des nefs, les peintres Edith Garrigues et Janusch Sobalski ont entamé la dernière étape de la restauration de l'église à savoir l'abside centrale. Le décor peint début 20^{ème} était en très mauvais état et a remis en cause le parti pris de le conserver. Quelle ne fut pas notre surprise de voir apparaître sous ce décor très sombre quantité d'étoiles de bonne taille toutes dorées à la feuille d'or ! Le fond bleu doit être restitué, mais déjà on peut admirer le changement avec cette voûte céleste resplendissante. Et s'étonner du fait qu'elles aient été occultées pendant des années !

Les deux absidioles latérales et la nef sont maintenant complètement terminées et le résultat est vraiment magnifique ! Les décors peints sur les voûtes « en cul de four » des chapelles latérales ont retrouvé leur splendeur originale, et les éclairages mettent en valeur les dorures à la feuille d'or sur les fleurs de lys.

Les travaux ont permis de nettoyer et aussi de documenter les figures en pierre sculptée sur les chapiteaux du transept, certainement les parties les plus anciennes et originales de notre église. Ces figures étaient aussi rehaussées à la feuille d'or et montrent une diversité étonnante : un « Janus » à 2 têtes qui regardent le bas et le plafond, des têtes d'animaux, une chimère tête en bas, tout un bestiaire médiéval qui rappelle les sculptures de la maison des Consuls à Mirepoix.

Enfin le St Jean Baptiste a été nettoyé, traité, restauré et fixé solidement sur son socle. Cette statue en bois polychrome datée du 17^{ème} siècle a retrouvé par un simple nettoyage ses couleurs vives d'origine, avec des détails dorés à la feuille d'or.



Le projet 2022 : la maison Pesteil

Ce projet suit son cours, nous avons obtenu déjà quelques financements et attendons le retour des autres demandes de subventions. Il nous a fallu déposer pas moins de 10 dossiers complexes auprès de l'Etat, de la Région, du département : un vrai casse-tête. Nous visons 80 % de subventions, mais la tâche est difficile. Nous avons obtenu le permis de construire sans difficulté, les travaux ne devraient finalement commencer que début 2022.

Le site internet de la commune

Le site internet de la commune de Manses fait peau neuve ! Nous avons fait le choix d'un nouveau logiciel plus facile d'utilisation pour le mettre à jour. Il conserve toutes les données antérieures.

Le site se veut plus attractif, dynamique et surtout vous y trouverez toutes les actualités mises à jour régulièrement.

Il sera également possible de savoir comment faire ses démarches administratives rapidement de chez soi ou accompagné par un professionnel du service public.

N'hésitez pas à apporter votre contribution si vous souhaitez ajouter une page selon votre activité associative ou professionnelle.

Nous sommes à la recherche de photos du village de Manses ou de nos anciens, ou autres...

Si vous souhaitez nous faire passer certaines photos que vous avez en votre possession, c'est avec grand plaisir !! N'hésitez pas à venir à la mairie le lundi après-midi ou contacter Nadège au 06.36.80.40.83.

Le nouveau site n'est pas encore actif, il le sera courant du mois de décembre via l'adresse www.manses.fr

Des nouvelles des animations et des associations

Les animations ont été revues encore une fois à la baisse cette année en raison de la crise sanitaire...

Le comité des fêtes a rassemblé une cinquantaine de personnes le **24 juillet** pour son repas de l'amitié.

Très bonne ambiance et convivialité étaient au menu, de même qu'une excellente paëlla !

Le 15 aout l'AREMA a co-organisé un concert avec l'association Promusica en extérieur dans le parc avec un programme dénommé « Portraits de femme » avec le Trio Sonans (Shigeko Hata, soprano et Odile Abrell, harpe). Filles, mère, amantes ou épouses, pures, libres, passionnées, provocantes, délaissées, bafouées... toutes les femmes ont été chantées et prennent vie à l'opéra ou dans les mélodies et chants traditionnels. Nous avons eu le plaisir d'assister à un concert très éclectique, traversant les époques et les styles de musique depuis la Renaissance jusqu'au 20ème siècle. Une belle réussite avec près de quatre-vingt spectateurs alors que le temps menaçait et que nous avons craint la pluie pendant la moitié du concert !

Le 11 septembre, l'Arema a organisé avec le Pays d'Art et d'histoire une conférence à Manses avec Cécile Delaumone sur les voies du Piémont du chemin de St Jacques. Cécile n'est pas seulement une historienne érudite, c'est une formidable conteuse qui nous a complètement embarqués au Moyen Age sur les chemins de Compostelle, tous les participants étaient ravis !

Propriétaire de bois ? Cette information va vous intéresser !

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF, établissement public), en partenariat avec la Communauté des Communes du Pays de Mirepoix, souhaite valoriser le patrimoine forestier du territoire du canton de Mirepoix, et contribuer à développer l'économie locale. Dans cette optique, le CRPF vous accompagne et vous propose de bénéficier de conseils gratuits et d'accompagnement individualisé dans la gestion de vos bois : des visites-conseils de vos parcelles boisées, permettant de faire le point sur le potentiel de vos peuplements forestiers et sur vos objectifs de gestion. Il pourra vous être proposé des préconisations de coupes et travaux forestiers d'amélioration, de création de desserte et/ou d'exploitation forestière raisonnée dans le respect des principes de la gestion forestière durable, et l'appui à la mise en œuvre de ces opérations. Des réunions techniques d'information seront à venir au début de l'année 2022, au programme (entre autres) :

- *Comment retrouver les limites de mes bois ?*
- *Comment gérer une chênaie ?*
- *Comment marquer mes arbres ?*
- *Comprendre la réglementation et comment commercialiser mes bois ?*



Toutes ces prestations sont gratuites. Votre interlocuteur privilégié pour toutes questions ou accompagnement gratuit : **Gaspard Bacher, technicien au CRPF Occitanie (Tél : 06.73.15.85.03 / 05.61.04.70.94 ou par mail : gaspard.bacher@cnpf.fr)**. Vous trouverez une information plus complète en pièce jointe.

SACS JAUNES : Passage à l'extension des consignes de tri !

Enfin une bonne nouvelle : le tri des emballages ménagers se simplifie !

Depuis le 1er novembre vous pouvez déposer dans le sac jaune tous les emballages ménagers quel qu'ils soient : pots de yaourts, pots de fromage blanc, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques de toutes sortes, polystyrène, etc En plus de ce que vous aviez l'habitude d'y mettre !

Ce tri simplifié permettra de réduire notre production de déchets, et de récupérer quantité de déchets recyclables qui maintenant encore sont enfouis à Berbiac : on y trouve encore hélas du verre, du carton, des bouteilles plastiques qui devraient être triés depuis bien longtemps !

Cette simplification du tri a pu avoir lieu grâce à la modernisation du centre de tri de Varilhes qu'a réalisé le SMECTOM.

Rappel : les sacs jaunes doivent être déposés le dimanche soir seulement

Sont interdits tous les papiers (vous avez un conteneur de papier au dessus de la salle des fêtes), tout ce qui est en verre (vous avez un conteneur pour le verre) et bien sûr tout ce qui est ordures ménagères !!!

La déchetterie est ouverte désormais en continu toute la journée de 7h à 18h30 du lundi au vendredi ainsi que de 9 h à 12h et 13h30 à 18h30 le samedi pour recevoir les encombrants, les meubles, les vieux appareils électroménagers, la ferraille, les gravats... qui ne sont pas collectés par le camion poubelle.

Vous trouverez joint à ce bulletin un courrier d'information complet sur le passage à l'extension des consignes de tri avec un mémo-tri à afficher sur votre frigo.



Les chats : le coup de gueule d'un collectif d'habitants du village...

Certains habitants se plaignent depuis quelques mois déjà des chats errants dans le village.

En effet **il y en a trop** ! Ils viennent faire leurs besoins dans nos jardins, fouiller nos poubelles, manger dans nos composts.... Ils rentrent même chez nous de jour comme de nuit, voler dans nos cuisines et pour certains (quand on a le dos tourné) jusque dans nos assiettes !!!

Nous savons tous qu'un chat n'est pas comme un chien, qu'il est indépendant mais quand même il y a des limites et il existe des solutions !

La mairie demande donc à tous les propriétaires des chats suivants de prendre les mesures nécessaires qui s'imposent (les nourrir régulièrement, les faire stériliser, les munir d'un grelot...)

- Un chat noir
- Un chat "Isabelle" (noir, blanc et marron)
- Un chat blanc et noir
- Un chat roux avec un collier rouge.

Et bien sûr les autres également !

Merci à tous pour votre compréhension !



Boîte à idées

La mairie a décidé de mettre en place une boîte à idées à l'entrée de la mairie pour nous faire part de vos doléances, suggestions, idées, coup de gueule... **EXPRIMEZ VOUS !**



Qui arrive et qui déménage ?



Cette rubrique rassemble les naissances, les décès ainsi que les départs et arrivées de nouveaux habitants :

- **Vincent et Marie Thérèse Beltran** ont quitté Manses pour se rapprocher de leur famille dans la région de Marseille ; ils rejoignent une maison de retraite. Ils vivaient à Manses depuis 1987, Vincent avait été conseiller municipal pendant 2 mandats.
- Un nouveau locataire dans la rue de Portes : nous souhaitons la bienvenue à **Paulin Loubatieres**, nous espérons qu'il se plaira à Manses. Paulin travaille dans l'entreprise Rescanieres à Roumengoux.

Gratuiterie : une seconde vie pour la "salle des ados "

Un projet va voir le jour concernant la salle des jeunes, située sous la mairie : il s'agit d'un magasin gratuit. Quel en est le principe ? Rien de plus simple :

- Donner sans prendre....
- Et prendre sans donner !

Vous y trouverez dans un premier temps (car le local est assez petit) des vêtements homme, femme et enfant, des livres, des jeux et jouets. Il sera ouvert 1 samedi par mois.

Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, donner un peu de votre temps ou même vous débarrasser d'étagères, miroir, cintres (tout ce qui pourra servir pour le magasin, et bien sûr en bon état), je vous propose de nous rencontrer pour aménager le local et construire le projet ensemble le

Lundi 6 décembre 2021 à 14h à la salle des jeunes.

Vous êtes tous les bienvenus ! Si vous avez, apportez avant tout des étagères !

Nadège

Remboursement de la TEOM

Cette nouvelle disposition a été décidée par le conseil municipal fin 2018. Le dégrèvement de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) était en vigueur selon la règle des 1.000 mètres à vol d'oiseau autour du centre d'enfouissement de Berbiac en raison des nuisances et des odeurs subies. Mais les odeurs et les nuisances ne connaissent pas cette limite ! C'est pourquoi nous avons étendu cette mesure à toute la commune. Pour ceux qui n'ont pas le dégrèvement indiqué sur leur avis de taxe foncière : vous devez demander le remboursement auprès de la mairie et fournir :

- L'avis de taxe foncière sur le bâti
- La preuve du règlement (une copie de relevé de compte pour ce seul débit ou une attestation ou une référence de paiement)
- Un RIB



Eveil musical et baby-gym pour les tout-petits

A travers les comptines, les jeux chantés, les formulettes et l'exploration sonore, l'atelier musical accompagne l'enfant vers la découverte du son, du langage et de son corps. L'enfant et l'adulte référent qui l'accompagne deviennent partenaires et partagent des moments de plaisirs et d'exploration.

**Un samedi par mois de 10h30 à 11h15 à la Salle des fêtes de Manses (salle chauffée)
Prochaines rencontres samedi 11 décembre 2021, 15 janvier 2022, 19 février et 19 mars**

Si vous souhaitez vous inscrire, ou pour plus d'informations, merci de contacter **Joëlle Beltran au 06.88.58.87.40 ou par mail à ritournellesetcie@gmail.com.**



L'Atelier Baby gym s'adresse aux enfants dès qu'ils commencent à se déplacer seuls, accompagnés d'un adulte. A travers des jeux, des danses et des parcours, l'enfant joue avec son corps et éprouve le plaisir de se mouvoir. L'adulte l'accompagne et le stimule dans ses expériences. L'atelier se déroule sur 45mn avec un temps d'accueil, un temps de jeux collectifs, un temps d'expériences personnelles et un temps de retour au calme.

**Respect des consignes sanitaires - Places Limitées - Inscription demandée
Participation libre**



Communauté de Communes du Pays de Mirepoix

1. Budget participatif

Et vous, que feriez-vous pour notre commune ?



Le budget participatif est une enveloppe financière allouée par la Communauté de communes du Pays de Mirepoix aux communes membres pour réaliser des projets d'investissement (achat de matériaux et travaux) **proposés par les citoyens**.

Par exemple : création d'une aire de pique-nique au cœur du village, de boîtes à livres, des nichoirs,...etc

Pour tous les habitants de plus de 16 ans de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix.

Ce dispositif est destiné aux habitants, les associations loi 1901 ne peuvent pas participer.

- La Communauté de communes du pays de Mirepoix participera à hauteur de 1000 € maximum par commune.
- La commune concernée participera minimum à hauteur de 1000 €.

Les projets peuvent porter sur différents thèmes : solidarité, culture, environnement, amélioration du cadre de vie...

Les projets doivent :

- Servir l'intérêt général
- Se situer sur l'espace public et relever des compétences communales
- Respecter les valeurs de laïcité et de non-discrimination
- Être accessible librement et gratuitement à tous
- Être réalisés avant le 31 Octobre de l'année en cours



Nous sommes impatients de découvrir vos envies et projets pour Manses !

2. Projet de territoire



Habitantes et habitants du Pays de Mirepoix, **la Communauté de Communes souhaite se mettre à l'écoute de votre avis** sur le développement du territoire et le construire avec vous.

**Nous vous proposons ainsi de prendre la parole en participant à un atelier
le Mercredi 19 Janvier à 18h à la salle communale de Rieucros**

Sur inscriptions au 05.61.68.13.02 ou par mail à : contact@paysdemirepoix.org

L'objectif est de recueillir vos points de vue, vos besoins, vos attentes et vos propositions pour un bien vivre en Pays de Mirepoix.

Ces Ateliers s'adressent à tous. Les échanges nourriront le contenu du futur projet de territoire, et déboucheront sur des actions concrètes pour votre quotidien. Venez participer nombreux !

Ensemble Construisons Demain !

Alain Tomeo
Président de la Communauté de Communes